



**COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE**  
**Samedi 6 octobre 2018**  
**Centre Sportif de Normandie**

**Edition du :**  
2/11/2018  
**Proposé par :**  
Pierre  
Chatellier,

**Objet :** Assemblée Générale du 6 octobre 2018 à Houlgate

**Délégués présents :** Six pour le Calvados (16 voix), zéro pour l'Eure (0 voix), deux pour la Manche (5 voix), trois pour l'Orne (7 voix) et huit pour la Seine-Maritime (24 voix) un représentant licence Ligue (1 voix)

**Représentant de la FFBaD et de la DTN :** Madame Magali GODIN Vice-Présidente, Monsieur Cyrille Gombrowicz Directeur Technique Adjoint

**Représentant de la DRJSCS :** Monsieur Fabrice DAUMAS Directeur Adjoint

**Date :** 6/10/2018

**Heure de début :** 14h15

**Heure de fin :** 17h15

**Lieu :** Houlgate (Centre Sportif de Normandie)

### **1. Quorum**

Avec 20 délégués et 52 voix, le quorum (11 délégués et 26 voix) est atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

### **2. Désignation du président de séance**

Après avoir accueilli les délégués et représentants des clubs, Sébastien Bourdin propose Pierre CHATELLIER comme président de séance. Celui-ci est élu à l'unanimité.

Compte tenu d'un impératif de temps de la Société ACOGEX, le président propose modifier l'ordre du jour et de présenter le rapport du Commissaire aux comptes.

### **3. Présentation des comptes et rapport financier**

Jean-Sébastien de LANGENHAGEN intervient au nom de la société Acogex en tant qu'expert-comptable de la ligue

Il rappelle que la comptabilité est une comptabilité d'engagement ainsi que quelques règles comptables :

- L'objectif d'une clôture au 31/08 est de cadrer avec la saison sportive même si elle complexifie la gestion des subventions publiques ainsi que la répartition des licences.
- La comptabilité est une comptabilité dite d'engagements qui tient compte des dettes et créances et pas seulement de la trésorerie ;
- Les recettes et dépenses concernent uniquement la saison (les premières licences de l'année suivante ne sont pas des recettes de l'année) ;
- Les subventions 2018 ne sont comptées que pour huit douzièmes ;
- Les congés payés dus aux salariés sont provisionnés ;
- Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées ...

La présentation faite par thème a été très appréciée :

- Les licences et affiliations ont généré 489 804 € de recettes (499 865 € en 2017) soit 10 000 € en moins sur lesquelles 321 525 € (326 159 € en 2017) ont été reversés (FFBaD et comités) laissant un solde net de 168 279 € (173 706 € en 2017).
- Les coûts de fonctionnement s'élèvent à 61 593 € (64 968 € en 2017).
- Le coût net des animations et activités est de 98 332 € (112 344€ en 2017).
- Les activités compétitions de la ligue ont généré 29 224€ de recettes et 54 263 € de dépenses.
- Celles liées à la formation (stages inclus) 33 076 € en recettes et 24 932 € en dépenses.
- Résultat de l'exercice excédentaire de 8 354 € (- 3606 € en 2017)
- Au 31/08/2018, la trésorerie de la ligue était de 106 686 euros et les fonds de réserves 59 925 euros.

**4. Approbation des comptes annuels** : Adopté à l'unanimité

**5. Affectation du résultat de 8 354 €** il est proposé de l'affecté au fond associatif : Adopté à l'unanimité.

**6. Quitus au Trésorier Général** : quitus est donné au Trésorier à l'unanimité.

**7. Rapport Moral du Président,**

Je tiens à commencer mon intervention en remerciant tout d'abord les personnes présentes pour cette 2ème Assemblée Générale de la Ligue de Normandie. Merci à toutes et tous pour avoir pris de votre précieux temps.

Je remercie tout spécialement Magali Godin, VP de la FFBaD, M. Daumas, DR adj. de la DRJSCS, Cyrille Gombrowicz, DTN adj. en charge des territoires.

Cette saison fut encore riche en évènements, et beaucoup de travail a été effectué par les élus et les salariés.

Encore cette saison, tout n'a pas été simple car les attentes des uns et des autres n'étaient pas forcément les mêmes.

Je tiens en particulier à remercier les clubs et les comités qui ont joué le jeu et nous ont faire remonter les différents couacs durant cette saison 2017-2018 qui, pour une très grande partie ont pu être corrigés au cours de la saison. Tout n'est peut-être pas encore parfait et il serait prétentieux de le penser, mais il me semble que on va vers du mieux. Les changements ont été nombreux et résultent, pour une partie, de la déclinaison des modifications, parfois profondes, que la fédération a apportées (je pense par exemple à la refonte de la filière des officiels techniques).

Un des grands chantiers de cette saison 2017-2018 a été de mettre en œuvre le premier volet du projet de la ligue à savoir « Développer la culture de la performance ». Ceci est passé par la mise en cohérence du projet de performance sportive fédéral avec notre cadre régional. La structure d'entraînement régionale avec hébergement que nous avons lancé la saison passée devient désormais un pôle espoir labellisé par la FFBaD. Le travail accompli est énorme et je remercie celles et ceux qui ont œuvré ardemment pour que ce projet voit le jour non sans de nombreuses difficultés, mais avec des solutions systématiquement trouvées. La ligue a vraiment à cœur de porter haut les couleurs de la Normandie au travers de nos jeunes talents qui ont brillé tout au long de l'année sur les compétitions nationales et internationales, les résultats de Téa, Alex et Lucas avec leurs médailles aux championnats d'Europe jeunes notamment démontrent que les efforts payent.

Les deux premières années de mon mandat ont été essentiellement axées sur ce premier volet de l'accès au haut niveau. Maintenant que la machine est lancée, je souhaiterais focaliser notre action sur le deuxième

grand volet du projet de la ligue à savoir le développement. Excepté le comité seino-marin qui a connu une hausse du nombre de licenciés, tous les autres comités ont perdu des licenciés et, au total, la ligue enregistre une baisse de l'ordre de 400 licenciés. Ce chiffre doit nous interroger même si la tendance est générale, observée aussi à la FFBaD tout comme dans de nombreux autres sports.

Aussi, la structuration et la diversification du développement de la pratique de notre sport doit être notre fer de lance. Un vrai travail d'élu a été réalisé pour les clubs qui ont sollicité la ligue notamment pour des problématiques récurrentes relatives à la mise à disposition des gymnases des collectivités aux Clubs. Nous avons rencontré à plusieurs reprises des élus locaux pour leur exposer nos problématiques et avons trouvé, quand c'était possible des arrangements. Parallèlement, la ligue souhaite accompagner les clubs dans l'animation des territoires via la mise en place du Plan d'Animation Territoriale avec les opérations BADKIDS, BAD POUR TOUS et BAD GIRL'S NIGHT. On peut regretter que trop peu de clubs nous aient sollicités pour mettre en place ces animations, mais nous devons aussi faire un effort de communication pour que nos présidents s'approprient ces dispositifs. Dans le cadre de l'obtention des Jeux Olympiques Paris 2024, nous comptons bien promouvoir les valeurs de l'olympisme au travers de nos différentes manifestations du PAT. La mise en place du dispositif MUTUABAD au cours de la saison accompagnera aussi les dirigeants via des bonnes pratiques et des activités d'animations permettant de donner vie aux créneaux et d'éviter la pratique classique du joueur consommateur de créneau. Il reste aussi qu'en lien avec les comités, nous devons réfléchir à proposer à nos clubs des compétitions de proximité qui correspondront probablement mieux aux attentes des licenciés débutants. Nous espérons recruter au cours de la saison un service civique qui nous permettra de réfléchir à ce type de dispositifs.

Enfin, le dialogue de gestion entre la FFBaD, la Ligue et les comités est primordial. Et la FFBaD nous demande de mettre en œuvre au cours de cette saison et la saison prochaine un Schéma stratégique de développement s'appuyant sur le SRE, la constitution d'un réseau développement territorial, l'accès au sport pour tous, une déclinaison du dispositif sénior, la mise en œuvre d'une Stratégie régionale emploi formation, la Constitution et l'animation d'un réseau de formateurs, l'accompagnement au déploiement d'un CQP sur le territoire, une stratégie d'accompagnement des EFB (d'ailleurs, à ce titre, nous avons les meilleurs résultats de la France métropolitaine), une stratégie d'accès à la compétition et formules de compétitions, et enfin une stratégie à destination des jeunes arbitres. Pour une partie de ces actions, le travail est d'ores et déjà en cours, parfois, il va débiter.

Vous l'aurez compris, les actions à mener sont nombreuses, passionnantes mais chronophages et aussi coûteuses. La baisse générale des subventions publiques accordées aux structures sportives est une lame de fond et la baisse du budget du ministère des sports annoncée récemment interroge fortement la capacité de la ligue, mais aussi de tous les acteurs du badminton normand, à mettre en œuvre les nombreuses actions, pourtant indispensables, pour développer notre sport. Au travers de ce discours, je tenais à remercier les présidents de comités départementaux, les présidents de clubs et de façon plus générale tous les bénévoles pour leur investissement au quotidien pour promouvoir le badminton en Normandie et au-delà.

Enfin, je tenais à finir mon intervention en remerciant les membres du Conseil d'Administration pour leur implication sans faille et leur confiance. Je tenais également à remercier les salariés de la Ligue pour leur compréhension et leur investissement. A vous toutes et tous, un grand MERCI.

**Rapport moral** : adopté à l'unanimité.

**Intervention de Madame Magali GODIN Vice-Présidente de la F.F.B.a.D:**

Madame Magali GODIN exprime sa satisfaction de participer à l'Assemblée Générale de la Ligue de Normandie et des travaux en atelier du matin et remercie le Président de son invitation. Elle rappelle le contexte du PROJET FEDERAL qui se décline en 3 axes :

- 1) Obtenir des médailles ; nous sommes une Fédération Olympique,
- 2) Fidéliser les pratiquants par une offre de pratique adaptée et diversifiée, la mobilisation autour de grands événements tel les Internationaux de France de Badminton, les championnats d'Europe Para-Badminton,
- 3) Participer aux engagements Sociétaux, sport santé, au développement durable et citoyen.

#### **Intervention de Monsieur Fabrice DAUMAS Directeur Adjoint de la D.R.J.S.C.S :**

Monsieur DAUMAS rappelle le rôle du monde associatif dans la société, le vivre ensemble, le partage de valeur commune, l'intégration et la solidarité.

La récente création du Pôle Espoir à Caen qui s'inscrit dans la continuité du parcours d'excellence et de Haut Niveau à destination des jeunes de Normandie. Pôle labellisé par la DRJSCS et la FFBaD.

La professionnalisation par l'emploi pour assurer la pérennisation et la fidélisation des acteurs et gage de solidité pour les structures.

La création de l'Agence Nationale du Sport en 2019, l'Etat se recentre :

- Sur la Haute Performance
- Le développement des pratiques

C'est la nouvelle Agence qui financera le sport en remplacement du CNDS !

Intervention de Guillaume PRIETTO Président du Comité Départemental de Seine Maritime qui interpelle le représentant de l'Etat sur les financements publics qui chaque année diminuent (baisse des subventions des collectivités du CNDS,) alors que l'on demande au monde associatif plus de disponibilité et de qualifications ?

Monsieur DAUMAS a rappelé que la nouvelle Agence Nationale du Sport n'était pas encore active il ne pouvait apporter de réponse quand aux futurs financements dont disposera l'Agence.

#### **Intervention de Cyrille GOMBROWIZC Directeur Technique Adjoint chargé des territoires.**

Monsieur GOMBROWIZC met l'accent sur les enjeux nationaux et internationaux dont l'organisation des Jeux Olympiques en 2024 ! Au-delà des 80 médailles espérées quel héritage le badminton peut-il espérer, construire pour poursuivre son développement en s'appuyant sur des clubs formateurs liens forts pour assurer un héritage pérenne et un accès à tous ! L'esprit associatif ciment de la société doit contribuer au développement de l'esprit de citoyenneté des jeunes et leur permettre de faire évoluer le modèle associatif en adéquation avec l'évolution de la société.

#### **8. Budget prévisionnel :**

Le Budget prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes à 668 800 €

Les postes de dépenses les plus significatifs :

• Achats (Licences, volants, 600 €stages, Affiliations,...)	374 600 €
• Services extérieurs (locations, entretien, assurances,...)	13 480 €
• Autres services extérieurs (Honoraires, déplacements,...)	81 220 €
• Formations	17 000 €
• Charges de personnel	128 000 €
• Autres charges gestion courante (Dialogue de gest. Récomp,)	40 500 €
• Emplois et contributions volontaires en nature	14 000 €
• <b>TOTAL</b>	<b>668 800 €</b>

## Les recettes :

• Licences	487 000 €
• Affiliations	13 200 €
• Stages	42 500 €
• Formations Officiels Techniques	7 700 €
• Participation Haut Niveau	8 000 €
• Produits divers	5 000 €
• Subventions CNDS	9 000 €
• Subvention Région Normandie	35 000 €
• Organismes sociaux	15 000 €
• Fédération Française	32 000 €
• Dons cotisations	400 €
• Contributions volontaires en nature	14 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>668 800 €</b>

Une augmentation significative des recettes s'explique par l'augmentation fédérale de 1 € par licence, montant que l'on retrouve en dépenses, de même pour la Ligne Organismes sociaux de 15 000 € qui correspond aux frais de Formation de Arnaud HINGUANT (DES) remboursés par Uniformation (OPCA).

**Budget Prévisionnel** : adopté à l'unanimité

### **9) Montant des Cotisations 2019/2020 :**

Il est proposé de ne pas augmenter les cotisations pour la prochaine saison 2019/2020  
Adopté à la majorité (Pour : 49 Contre : 3 Abstention : 0)

### **10) Rapports des Commissions**

- Commission Jeunes
- Commission Adultes
- Commission Officiels Techniques (CLOT)
- Commission Inter-clubs
- Commission Formation
- Commission Développement

### **11) Election complémentaire au Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est composé de 25 membres et de manière à respecter une proportion minimale de 40 % des sièges pour les personnes de chaque sexe soit :15 et

A ce jour le Conseil d'Administration compte :

- Hommes 12                      poste vacants 3
- Femmes 3                      poste vacants 7

Une seule candidature féminine :

Madame Nathalie NAMBOT élue à la majorité (pour : 49 Contre : 0 Abstention : 3)

**Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 16h15.**

**Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 16h20.**

- Modifications des Statuts
- Adoption du Règlement Intérieur.

Compte tenu de l'envoi des documents en dehors des délais minimum (1 mois) il est proposé à l'Assemblée Générale de voter sur la possibilité de maintenir cette Assemblée Générale Extraordinaire ?

Résultat des votes :

Pour :	46
Contre :	6
Abstention :	0

Compte tenu qu'il n'y a pas l'unanimité (obligatoire) l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut se tenir.

**Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 16h30**

**Récompenses :**

Remise du Mérite Fédéral échelon ARGENT :

Par Madame Magali GODIN Vice-Présidente de la FFBaD à Madame Annick GROSSIN Présidente du Club de Saint Pierre Eglise,

Par Monsieur Sébastien BOURDIN Président de la Ligue à Madame Gisèle MAURIN Présidente du Club de Falaise

A Monsieur Régis COEURDOUX salarié de la Ligue de Basse Normandie puis de Normandie depuis 22 ans.

Remise du Mérite Fédéral échelon BRONZE :

Par Monsieur Pierre CHATELLIER Vice-Président d'Honneur de la FFBaD à Monsieur Sébastien BOURDIN Président de la Ligue de Normandie.

Le Président de la Ligue

Sébastien BOURDIN

Le Secrétaire Général de la Ligue

Pierre CHATELLIER